

LANGUIDIC

BULLETIN MUNICIPAL N°70 - JUILLET 2018



LANGUIDIC - RIMPAR



20 ans de jumelage officiel et d'amitié

02 Sommaire / Edito

VIE MUNICIPALE

04 Les échos de la commune

10 Au fil des conseils municipaux

VIE LOCALE

13 Commerces et Artisanat

14 NUMÉROTATION DES HAMEAUX

16 JUMELAGE LANGUIDIC RIMPAR

CULTURE - EMA

18 Médiathèque - Ecole des Musique

VIE ASSOCIATIVE

20 Languidic Football Club - Raid Amazones -
Amicale du personnel - Ask Gym

VIE SCOLAIRE

22 Ecole Jules Verne - Ecole Georges Brassens -
Ecole ND des Fleurs - Collège Saint-Aubin

LANGUIDIC IMAGES ET PATRIMOINE

24 La guerre 14-18 au travers des archives (suite)

ÉTAT CIVIL

26 Mariages - Naissances - Décès

27 LA LETTRE DE L'OPPOSITION

28 LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2018

PRATIQUE MAIRIE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

PERMANENCES

(EN MAIRIE ET SUR RENDEZ-VOUS)

Madame le Maire

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00
Mardi de 09h00 à 12h00

Adjoints (sur rendez-vous)

- ▶ François Le Louër Vendredi de 9h00 à 10h30
- ▶ Anne Le Roux Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Philippe Evanno Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Thierry Le Strat Vendredi de 9h30 à 10h30
- ▶ Christelle David Lundi de 17h30 à 18h30
- ▶ Loïc Le Picard Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Véronique Garido sur rendez-vous suivant planning

PRATIQUE AGGLO

▶ MAISON DE L'AGGLOMÉRATION

Esplanade du Péristyle à Lorient.

Tél. 02 90 74 71 00

Accueil et standard ouverts du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

www.lorient-agglo.fr

▶ COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

N° vert : 0 800 100 601

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Ouverture de la déchetterie de Lanveur

Lundi – mercredi et samedi de 10h à 12h30

et de 14h à 18h - Tél. 02 97 65 89 18

▶ EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT

N° vert : 0 800 100 601

Lundi de 8h30 à 17h15,

du mardi au jeudi de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h15, vendredi de 8h30 à 16h30

▶ ESPACE INFO HABITAT

N° vert : 0 800 100 601

Service gratuit proposé par Lorient Agglomération et regroupant le service Habitat, l'ADIL (information logement) et l'Espace Info Energie d'ALOEN

L'EIH accompagne les nouveaux arrivants et les habitants souhaitant louer, rénover, acheter ou construire un logement. 6, rue de l'Aquillon à Lorient. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou sur RDV.

▶ TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS (CTRL)

Gare d'Echanges, Cours de Chazelles, Lorient

Tél. 02 97 21 28 29 – Fax. 02 97 21 44 97

www.ctrl.fr

▶ FOURRIÈRE

55 rue Amiral Favereau, Lorient – Tél. 02 97 64 25 21

▶ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

N° vert : 0 800 100 601

▶ OFFICE DE TOURISME LORIENT BRETAGNE SUD

Quai de Rohan à Lorient B.P. 2– Tél. 02 97 847 800

www.lorientbretagnesudtourisme.fr

Contact

2, rue de la mairie – 56440 LANGUIDIC

02.97.65.19.19

mairie@languidic.fr – www.languidic.fr

Dépôt légal 2^{ème} semestre 2018.

Tirage 3900 exemplaires

Directeur de la publication : Patricia Kerjouan

Rédaction et photos :

Commission Communication

Conception : HLB Edition Languidic



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS CONCITOYENS

Les vacances approchent et la future rentrée se prépare. Pour la rentrée prochaine, sur les bases du décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, une concertation s'est engagée avec les directrices et directeurs des trois écoles publiques et privée, puis sous la forme d'une consultation auprès des familles. Un retour à la semaine de quatre jours a été majoritairement souhaité par les familles. Afin de prendre en compte le rythme de l'enfant, à partir d'objectifs partagés comme de maintenir

l'amplitude de la journée d'école, de permettre aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions..., de nouveaux horaires sont prévus à la rentrée. Ce changement d'organisation impactera également les organisations de service pour les personnels municipaux. L'adaptation sera donc nécessaire pour tous. Je remercie l'ensemble des personnels communaux, les bénévoles des associations qui, depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2013, ont contribué à la bonne prise en charge des enfants sur les temps périscolaires.

2018 est l'année de la construction des nouvelles structures communales, le multi-accueil Ti Loustics ouvrira début 2019, la maison des associations cet automne, la première pierre de la salle polyvalente à Kergonan sera posée en fin d'année. La commune a acheté le terrain à l'entrée du bourg afin d'être facilitatrice pour les professionnels médicaux et paramédicaux, ainsi que pour la pharmacie dans la déclinaison du projet de pôle de santé, si important pour les languidiciens.

Cet été, des travaux de voirie seront réalisés sur la zone de Lanveur et la sécurité des entreprises sera favorisée par la vidéoprotection. L'aménagement de la place du Bouilleur de Cru sera effectué, tout comme la place des Fleurs se verra rajeunie...

Les opérations d'aménagement du quartier de Coët Mousset et du lotissement des Chênes à Lanveur qui se feront sous maîtrise communale sont en cours.

Notre situation financière saine nous permet d'engager ces investissements sans emprunt.

Depuis le printemps 2017, un travail de numérotation des habitations de la commune a été confié par convention de prestation de service à La Poste en vue d'un accompagnement dans la démarche. Ainsi, tous les foyers seront bientôt numérotés sur le territoire communal et de nombreuses voies seront dénommées. La commune installera les plaques indicatrices de rues, de voies, de hameaux, et d'habitations.

Je remercie toutes les conseillères et tous les conseillers municipaux qui ont œuvré de manière constructive, les citoyens bretonnants qui nous ont apporté leur expertise tant dans l'écriture des noms que dans le rappel de l'histoire de notre commune, les spécialistes en faune et en flore qui ont contribué à la finalité de ce travail.

Le 11 novembre prochain, nous fêterons le 100^{ème} anniversaire de la fin de la "Grande Guerre". Un groupe projet réunissant des élus, des associations, une adhérente du cercle généalogique sud Bretagne, les écoles, des personnels municipaux, s'est réuni pour définir des actions à mettre en œuvre en novembre et décembre de cette année au nom de la mémoire. Des expositions, une conférence, un film documentaire, un spectacle avec les enfants... sont ainsi programmés. Ce temps fort pour la commune nous rassemblera pour dire notre reconnaissance à ces hommes dont le destin fut de donner leur vie pour la France, son salut, sa liberté. Fin juillet, le classement des sites de la première guerre mondiale sera proposé à la session du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En janvier dernier, le président français et la chancelière allemande se retrouvaient pour le 55^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée.

Fin Mai, nous avons accueilli nos amis allemands de la ville jumelée de Rimpar pour le 20^{ème} anniversaire du jumelage, pierre à l'édifice de la paix qu'il nous revient de préserver. J'ai alors fait un retour sur l'histoire en évoquant dans mon discours les hommes qui ont permis l'amitié franco-allemande après tant de douleurs vécues par nos deux pays.

Simone Veil, qui a tant fait pour la promotion de l'Union Européenne, entrera au Panthéon le 1^{er} juillet. Elle, qui avait vécu dans sa chair les déchirements tragiques de l'Europe, avait su par son engagement politique, contribuer à bâtir une paix durable en Europe. C'est bien dans cette entente qu'est l'Europe des peuples, l'avenir de l'Europe.

La municipalité se joint à moi pour vous souhaiter un bel été, que ces prochaines semaines vous permettent de profiter de temps de détente et de repos avec vos familles, à Languidic ou sur les lieux de vos vacances.

Patricia Kerjouan

La municipalité a le souhait que chacun des languidiciens puisse bénéficier d'un accès aux soins de santé. Aussi, pour atteindre cet objectif, les élus du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale travaillent ce sujet depuis plusieurs mois. Aujourd'hui, nous décidons d'adhérer au dispositif "Ma Commune, Ma Santé". En matière de couverture des frais de santé, ce dispositif permet à chacun après évaluation de ses besoins, d'étudier l'offre la plus adaptée à sa situation, dans un total libre choix. Cette mission est confiée à l'association ACTIOM par convention signée en mairie le 3 juillet par Mme Kerjouan, Présidente du CCAS.

RÔLE ET CONCEPT DE L'ASSOCIATION

Depuis le 1^{er} janvier 2016, toutes les entreprises du secteur privé doivent proposer une mutuelle à leurs salariés. De fait, les seniors, retraités, agriculteurs, professions libérales, artisans, commerçants, intérimaires, jeunes sans emploi, chômeurs, travailleurs non-salariés, fonctionnaires, agents publics, invalides, personnes sous tutelle ne bénéficient pas de ce dispositif de mutuelle obligatoire. Actiom est une association d'assurés à but non lucratif, de type "loi 1901" agissant dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé. Par le biais d'une convention signée avec la commune, elle propose aux citoyens une solution mutualisée de santé, réservée à tous les administrés, sans distinction sociale.

Actiom propose des contrats de santé mutualisés pour les administrés non éligibles à un contrat groupe en entreprise. Elle favorise le pouvoir d'achat en proposant un contrat collectif mutualisé plus intéressant le plus souvent à un contrat individuel classique.



AUJOURD'HUI ACTIOM, C'EST :

- 2324 communes partenaires, réparties sur tout le territoire national,
- Des offres multiples : Miel Mutuelle, Pavillon prévoyance, Miltis, Ma Santé Solidaire,
- Pas de délai de carence
- Des tarifs adaptés
- 11 niveaux de garanties complémentaires
- Un service de souscription à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS),
- Aucun critère de sélection
- Des prestations sur mesure

Les offres sont renégociées annuellement au niveau national, afin que chacun puisse toujours bénéficier du meilleur tarif.

COMMENT DÉCOUVRIR CE SERVICE ?

Une réunion d'information publique vous est proposée le : **vendredi 14 septembre à 19h, salle Jo Huitel**. Des permanences seront proposées lors de cette réunion publique. Les rendez-vous seront à prendre au secrétariat du CCAS au **02.97.65.19.13**.

Jardins partagés

9 nouveaux jardiniers ont pris possession de leur parcelle de 75 m² chacune sur le terrain situé derrière le cimetière (accès par la place Ferdinand Thomas). Une convention d'occupation, a été signée avec la mairie.

Un local supplémentaire de rangement d'outils a été préparé par les services techniques, et des récupérateurs d'eau ont été mis en place. Un stockage pour compost va être réalisé prochainement. Au total, 15 jardiniers partagent dorénavant cet espace.

Eric Pierre, nouveau responsable des ateliers municipaux

Monsieur Eric Pierre remplace Monsieur Stéphane Bony au poste de responsable des ateliers municipaux depuis le 1^{er} février dernier. Il exerçait précédemment les mêmes fonctions à la commune de Pont Aven.

COMMÉMORATION



Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale 14-18 :

un programme riche et varié

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale 14-18, la municipalité a tenu à donner un relief particulier à cette manifestation en mettant en place un programme spécifique.

De nombreux partenaires locaux sont mobilisés pour cet événement (Languidic Images et Patrimoine, l'Association Fraternelle des Anciens Combattants et les services municipaux avec la médiathèque et l'école de musique) afin de proposer des animations nombreuses et variées.

- Une exposition qui vous permettra de découvrir le conflit à travers divers objets, photos, extraits de bulletins municipaux et paroissiaux... qui vous plongeront au cœur de cette page de notre histoire... **Cette exposition sera visible à l'Espace des Médias et des Arts du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre.**

- Une conférence animée par Anne-Marie Hornung, et Michel Le Chenadec membre de l'association "Languidic Images et Patrimoine". Anne-Marie Le Garrec-Hornung, membre du cercle généalogique du Morbihan, qui habite Guidel dont les origines sont de Languidic viendra expliquer son travail de recherches afin de retrouver les Languidiciens morts pour la France. **Dimanche 21 octobre 2018 à 15h à l'auditorium de l'EMA.**

- Des animations à la médiathèque à destination des scolaires avec tout d'abord un spectacle "La fleur au fusil" par la compagnie "Ecoutez voir" mise en scène d'après l'album "L'ennemi" de Serge Bloch pour les élèves de CM1-CM2. Pour les collégiens, une proposition de rencontre d'auteur et d'atelier d'écriture avec l'écrivain Silène Edgard et son œuvre "14-14", un livre racontant la correspondance entre deux adolescents, l'un de 1914 et l'autre de 2014.

- Un spectacle avec les résidents de l'EHPAD et des élèves des écoles de la commune autour du souvenir des guerres au travers de la chanson. **Ce spectacle aura lieu au printemps 2019.**

La cérémonie du 11 novembre prochain sera également un moment fort de mémoire pour notre commune.

"Depuis le début de ce projet, nous avons souhaité que chacun puisse ajouter sa pierre à l'édifice afin d'organiser un événement d'envergure. Toutes ces animations vont nous permettre de rendre hommage à ceux qui se sont battus et sont morts pour la France. Nous remercions par avance toutes les personnes qui nous aident à mettre en place ces différents temps forts essentiels au devoir de mémoire", souligne Loïc Le Picard, adjoint à la culture.



La Victoire protège
nos Armes alliées



Journée citoyenne

Pour la troisième année consécutive, les habitants de la commune ont été invités à offrir un peu de leur temps, de leur enthousiasme et de leur savoir-faire pour réaliser ensemble des travaux d'entretien et d'amélioration du cadre de vie, dans des lieux symboliques, utiles à tous.

Plusieurs chantiers ont ainsi été ouverts cette année en fonction des personnes présentes : entretien d'espace planté à Lanveur, mise

en valeur du circuit pédagogique et entretien du parcours sportif à Pont Screign, débroussaillage Forêt 2000, nettoyage du ruisseau de Saint-Urlo...

"Chaque habitant est le bienvenu et peut apporter sa contribution. La commune se place dans un rôle d'accompagnant. C'est l'implication des habitants pendant ce moment qui lui donne toute sa valeur" souligne François Le Louër, adjoint au cadre de vie.

Pour clôturer cette matinée par un moment de convivialité, les élus n'ont pas hésité à enfiler la tenue de cuisinier pour préparer des grillades aux 80 personnes présentes.

Cette journée dite "citoyenne" s'insère dorénavant dans le calendrier de la commune de Languidic et un autre appel aux bénévoles sera lancé pour aider les services techniques au désherbage du cimetière en octobre prochain.

La fibre optique se déploie sur Languidic

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble. Sur ce réseau, les données peuvent être transmises rapidement sur des centaines voire des milliers de kilomètres.

Le développement de la fibre va de pair avec l'évolution des usages et des besoins croissants des individus (particuliers et entreprises).

Dans le cadre du déploiement, Languidic se voit doter dès cette année de "12 armoires".

A partir de ces dispositifs techniques, les habitations seront progressivement connectées soit en souterrain, soit en aérien.

Les premières habitations seront connectables en 2019.

La disponibilité de la fibre dans votre quartier fera l'objet d'une communication. L'accès à votre habitation pourra alors être demandé à l'opérateur qui vous facturera les frais d'accès au réseau Fibre.



Chantier de la municipalité avec Locaterre

Le chantier de nettoyage de ruisseau s'est déroulé le 26 avril à Kernun sur le ruisseau de Saint-Urlo.

Les 40 personnes présentes ont travaillé sur les abords pour redonner vie à ce ruisseau. A l'issue de

cette demie journée de travail, Madame le Maire a remis 3 paniers garnis aux associations les plus représentées (AAPPMA, Chasseurs Saint Hubert, Locaterre). **Merci à tous les bénévoles et à l'année prochaine pour une nouvelle action.**

Campagne élagage 2018

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique ou téléphonique est l'une des premières causes de coupures. L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de votre alimentation électrique ou pour la bonne réception de vos communications, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

L'arrivée prochaine de la fibre optique va nécessiter une vigilance encore plus importante à proximité des installations. La fibre sera installée sur les poteaux téléphoniques existants, au-dessus des fils de cuivre actuels, à environ 15cm.

La fibre optique est protégée par plusieurs couches dans une gaine en matière plastique.

Composée de verre, elle ne subit aucune altération avec le temps. En cas de chute d'un arbre sur une ligne ou d'un accrochage avec un engin mécanique, la ligne de fibre optique peut être rompue comme pour tous les autres réseaux.

Par ailleurs, l'élagage est aussi nécessaire avant tout entretien d'une route (goudronnage) et pour sa préservation dans le temps. **Les riverains concernés par ces actions reçoivent de la mairie, une demande d'élagage, suivant l'arrêté du Maire n°41 en date du 5 mars 2015 règlementant l'abattage des arbres et branches morts le long des voies et chemins communaux.**



Cavurnes au cimetière

Vingt-quatre cavurnes ont été créés à proximité de ceux existants et du columbarium près de l'entrée du cimetière coté chambre funéraire. Des aménagements paysagers sont en cours.

Le cavurne est une sépulture cinéraire, cela signifie qu'il est destiné aux cendres d'un défunt. Il s'agit d'un tout petit caveau "individuel" construit en pleine terre. On peut y placer une à quatre urnes funéraires.

Le cavurne est refermé par une dalle de béton, ce qui le rend étanche et permet de protéger l'urne contre l'humidité et la pression de la terre. Le cavurne permet aux familles de disposer d'un lieu de recueillement privé, contrairement au columbarium, qui lui est collectif.



Le marché de Languidic

Le marché qui a lieu tous les vendredis matin place Guillaume accueille plusieurs commerçants dans le secteur alimentaire, notamment un poissonnier (Romuald Lecland), un maraîcher (Isabelle Collias), un fromager (Nathalie Noé), un volailler (Erwan

Le Beller), un boucher (Ty producteur), une crêpière (Marie Puillandre), un ostréiculteur (EARL Atlantis), un vendeur de fruits (Mockrane Aous), un vendeur de produits asiatiques (Taylek Bien), et un vendeur de pains garnis et soupes (Sébastien Hauduc).

Les élus au 5^{ème} critérium national de pétanque

Deux équipes composées d'élus et d'un agent territorial ont participé le samedi 2 juin au 5^{ème} critérium national de pétanque Unasat qui se déroulait à Quéven réunissant 44 équipes venues des communes voisines mais aussi de Caen, Alençon, Niort et Angers...

Pour leur première participation, l'équipe "élu" composée de Philippe Evanno, Loïc Le Picard et Michel Rézolier a terminé 1^{ère} de sa catégorie tout comme l'équipe "élu mixte" composée de Christelle David, Thierry Le Strat et Alexandre Montandon.



Piste départementale vélo 2018

Les pistes d'éducation routière organisées par la Prévention routière du Morbihan ont permis à tous les élèves de CM2 des trois écoles de suivre une formation théorique et pratique leur permettant de se familiariser avec les différents panneaux du code de la route.

A l'issue de cette formation, Chloé Le Du de l'école Notre Dame des Fleurs a été sélectionnée pour participer à la finale départementale le 20 juin dernier à Pluvigner. Figurant parmi les 40 finalistes sur environ 3 500 élèves de CM2 du Morbihan, elle a terminée à la 21^{ème} place, ce qui est un très bon résultat !

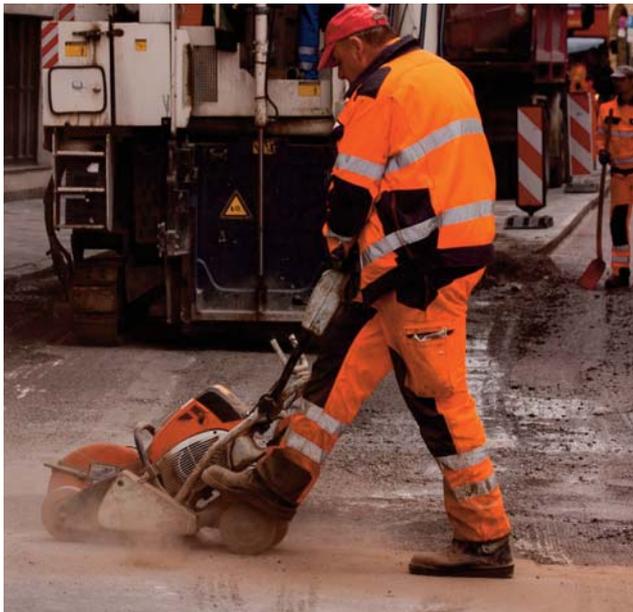


Lutte contre les bruits de voisinage :

extrait de l'Arrêté Préfectoral modifié du 10 juillet 2014

● Les activités professionnelles :

Article 10 : les exploitants d'établissements diffusant à titre habituel de la musique amplifiée (notamment les bars lors de concerts) au sens de l'article R 571-25 du Code de l'environnement doivent faire établir une étude de l'impact des nuisances sonores prévue à l'article R571-29 du Code de l'Environnement.



● Bruits de chantiers :

Article 20 : Les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables de 20 h à 7 h, les dimanches et jours fériés, excepté les interventions d'utilité publique d'urgence. Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par l'autorité administrative compétente, s'il s'avère indispensable que les travaux considérés soient effectués en dehors des périodes autorisées.

● Les propriétés privées :

Article 21 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12 h.



Les dépôts sauvages...

Il est très souvent constaté par les services municipaux, l'incivilité des usagers qui confondent les containers à verres et journaux avec des déchetteries...

Les auteurs de ces dépôts s'exposent à des amendes allant de 68 € à 1 500€ pour un dépôt effectué à l'aide d'un véhicule (contravention de 5^{ème} classe prévue par l'article R635-8 du Code Pénal).

Une surveillance particulière des lieux de collecte est effectuée par la police municipale, et toute personne procédant à des dépôts sauvages s'expose aux sanctions précitées.



Organisation de la rentrée scolaire 2018/2019

Le décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permet au directeur académique, sur proposition conjointe d'une commune et des conseils d'écoles, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Sur la base de ce décret, et par délibération du 12 mars 2018, le conseil municipal de Languidic a décidé le rétablissement de la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires publiques, à compter de la rentrée scolaire 2018/2019.

Rythme de l'enfant : définition des objectifs

La modification de la journée scolaire est mise en œuvre dans le cadre contraint défini par le décret, après avoir pris en compte le rythme de l'enfant et les particularités de notre commune. La modification respecte les objectifs initiaux définis par la commune :

- 1) La semaine scolaire de l'enfant est allégée par suppression d'une demi-journée de classe,
- 2) L'amplitude de la journée de l'enfant n'est pas supérieure à celle existante,
- 3) Les apprentissages sont privilégiés sur la demi-journée du matin,
- 4) La pause méridienne a été conçue comme un temps récréatif et convivial destiné à :
 - Assurer la prise d'un repas correspondant aux besoins nutritionnels de l'enfant,
 - Permettre à l'enfant de se détendre afin de reconstituer son attention et sa capacité de travail,
- 5) Les enfants des classes maternelles disposent d'une organisation de la journée répondant à leurs besoins spécifiques,
- 6) L'organisation de la journée scolaire s'est adaptée aux objectifs pédagogiques de chaque école.

Nouveaux horaires des écoles (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne
Ecoles Publiques : Georges Brassens (maternelles) :	7h00/8h30 16h05/19h00	8h30/11h30 13h05/16h05	11h30/13h05
Georges Brassens (élémentaires) :	7h00/8h30 16h05/19h00	8h30/11h55 13h30/16h05	11h55/13h30
Jules Verne (maternelles et élémentaires) :	7h00/8h30 16h05/19h00	8h30/11h55 13h30/16h05	11h55/13h30
Ecole privée : Notre Dame des Fleurs (maternelles) :		8h30/11h30 13h00/16h15	11h30/13h00
Notre Dame des Fleurs (élémentaires) :	L'accueil périscolaire est assuré par l'école	8h30/12h00 13h30/16h15	12h00/13h30



Tarifs restauration collective

Type repas	Tarif actuel	Tarif au 01/09/2018
Repas servi à table	2,60 €	2,70 €
Repas servi à table résidant hors commune		3,10 €
Repas self-service primaire	3,30 €	3,40 €
Repas self-service primaire hors commune		3,90 €
Repas self-service collègue	3,55 €	3,70 €
Repas self-service collègue hors commune		4,30 €
Repas personnel de service	3,90 €	3,90 €
Repas self adulte	5,60 €	5,60 €



Maintien des taux d'imposition 2018

Les taux d'imposition 2018, votés par le conseil municipal, restent inchangés

- **taxe d'habitation : 12,50 %**
- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,37 %**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,43 %**

Pays de Lorient : Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation

L'agriculture et l'alimentation contribuent au développement durable de notre territoire en matière d'emploi, d'environnement, de santé et de solidarité territoriale.

Après un travail de concertation, la charte de l'agriculture et de l'alimentation a été approuvée à l'unanimité par les conseils communautaires de Lorient Agglomération et de la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan, ainsi que par la Chambre d'Agriculture du Morbihan.

Cette charte est un document d'orientations politiques et stratégiques. Elle est composée d'un document de référence qui engage les organisations et mouvements qui y adhèrent dans la prise de décision et l'action. Elle se décline dans un programme prévisionnel d'actions à court et moyen terme.

La charte sera régulièrement évaluée.



Lotissement de Coët Mousset :

Choix du maître d'œuvre

Une consultation a été lancée en vue d'assurer la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du quartier de Coët Mousset. La part de l'enveloppe affectée aux travaux a été estimée à 2 900 000 € HT. Dix propositions conformes sont parvenues en mairie dans les délais.

Dans une première étape, les offres ont été jugées suivant les critères pondérés du règlement de consultation :

- 60% : valeur technique appréciée au regard du mémoire technique,
- 40 % : prix apprécié au vu du montant indiqué au marché et de la décomposition des temps passés.

Dans une seconde étape, il a été procédé à une négociation avec les trois candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse initiale. Les trois candidats ont été sollicités afin de fournir des précisions ainsi qu'une nouvelle offre.

Chacun des candidats a répondu aux questions techniques posées et a confirmé son offre ou proposé une modification du montant des honoraires.

A l'issue de l'analyse finale, après négociation, les offres ont été classées suivant les critères fixés par le règlement de consultation. Au regard de cette analyse, le marché a été attribué au groupement A3 Paysage (mandataire) à BREST pour un montant de 179 575 € HT.

Acquisition d'un terrain

Le plan local d'urbanisme a classé les parcelles de la ferme de Coët Mousset en emplacement réservé n°8 pour équipement public sportif, socioculturel ou de loisirs. Dans le cadre de l'opération d'aménagement du quartier de Coët Mousset, les premières études d'esquisse ont montré l'intérêt pour la commune d'acquiescer, dans une première étape, une partie des dépendances de la ferme : le potager et le verger.

Le prix d'acquisition a été accepté sur la base de 22 € le m², les frais de géomètre et de notaire sont pris en charge par la commune.

Maison des associations : approbation du règlement intérieur

La Maison des Associations située place Jean Le Gal, est en cours de travaux et sera fonctionnelle à partir de l'automne 2018.

La commune va proposer aux associations à but non lucratif, intéressées pour intégrer cette nouvelle structure, des bureaux afin d'assurer leur fonctionnement courant.

Un règlement intérieur a été élaboré afin de préciser les conditions générales d'utilisation des locaux associatifs et des salles de réunions. Il fera l'objet d'un affichage dans les locaux et sera notifié aux associations utilisatrices avant l'entrée dans les lieux.



Isabelle Henry – Breizh Rain'ette

Isabelle Henry vous propose ses articles en tissus et pvc (logo d'une grenouille bretonne) créés dans son atelier et imprimés chez HLB édition ou sur le secteur breton. Elle sera présente à la foire artisanale de Noël de Languidic en novembre prochain.

Site de vente : breizh-rainette.com
Tél. 06.87.21.93.48.

Facebook : [breizh RAIN'ette](#) et [isabelle rainette](#)



C.L.G. Broc

Christophe Le Govic s'est installé depuis le 1^{er} avril comme brocanteur au lieu-dit Le Grand Resto. Il débarrasse maison, cave, grenier, garage tous les jours et rachète !

Objets publicitaires, vieux outils, affaires militaires, déco marine, faïence Henriot, moto, voiture, etc...

Hall d'expo Le Grand Resto vendredi et samedi de 14h à 18h. 06.03.08.10.72.



REPRISES D'ACTIVITÉS



Restaurant l'Hermine

David Loyer a repris depuis janvier le restaurant l'Hermine. Il exerce le métier de cuisinier depuis l'âge de 16 ans. Il propose une cuisine traditionnelle avec une formule du jour et menus. Ouvert du lundi midi au vendredi midi, vendredi et samedi soir (repas de groupe sur réservation : 12 personnes minimum).

5, rue de la Mairie – 06.28.36.72.74
lhermine56440@gmail.com

Daniel Le Moing Electricité

Daniel Le Moing, électricien situé à Kergonan, part en retraite. L'entreprise a été reprise dans son intégralité, avec ses salariés par Philippe Guillaume.

Celle-ci exercera sous le nom commercial de "Daniel Le Moing Electricité".

L'objectif de la nouvelle entité est d'assurer la même qualité et les mêmes niveaux de prestations.

Philippe Guillaume
06.73.39.09.15
emg56@orange.fr



L'ADRESSE : UNE DONNÉE ESSENTIELLE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

1 – Les principes

La commune de Languidic est constituée d'environ 350 villages, hameaux ou lieux-dits dont une grande partie des habitations ne sont pas, à ce jour numérotées. Cette situation engendre des difficultés pour les différents services de proximité (courrier, eau, électricité...), les livraisons, la sécurité et la santé (pompiers, médecins, SAMU).

A partir de ce constat, une commission municipale a été mise en place pour travailler sur un projet de numérotation dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à La Poste, sous la forme d'une prestation rémunérée. La première étape de ce projet a été la réalisation d'un diagnostic du territoire qui a fait apparaître un taux de 50 % d'habitations de notre commune non numérotées.

Le système de numérotation retenu :

Il existe deux systèmes de numérotation :

- **le classique ou séquentiel** : numérotation continue depuis le début de la voie : 2,4,6 et 1,3,5 etc...
- **le métrique** : chaque numéro représente la distance, en mètres, le séparant du début de la voie.

La municipalité a retenu **le système métrique** qui permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante ; les côtés pair et impair sont maintenus.

Exemple : une habitation se situant à 50 mètres du point de départ d'une voie, portera le numéro 50.

2 – La méthodologie

Au moyen d'un listing remis par la Poste, le service urbanisme a recensé tous les hameaux, villages et lieux-dits de la commune, puis a défini :

- **les débuts et les fins de voie principales**
- **les voies secondaires à numéroté et à nommer.**

Une rencontre hebdomadaire, sur plusieurs mois, entre le service urbanisme et la Poste a permis de préciser ce travail.

Sept groupes ont été constitués au sein du Conseil Municipal représentant 7 secteurs géographiques de la commune. Chaque équipe a pu disposer d'un dossier comprenant les plans des lieux concernés et des voies nouvelles à dénommer.

Une première réunion a permis de d'attribuer les thématiques par secteur : métiers, patrimoine, faune, flore, personnages bretons célèbres...

Les Conseils Municipaux des 5 février et 23 avril 2018 ont délibéré favorablement sur les dénominations proposées. Puis, celles-ci ont été remises à la Poste pour la réalisation du projet d'adressage dans le "guichet adresse". Cette action a pour effet de diffuser les informations de façon automatique à La Poste, à l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) et d'alimenter la base "Adresse Nationale".

Il est ressorti de ces différentes étapes que près de 2000 nouvelles numérotations sont à affecter aux habitations de notre commune.

Pour donner suite à une constatation de différence d'écriture de certains lieux-dits entre la Poste, le Cadastre et l'IGN, la commune a sollicité des citoyens languidiciens bretonnants, qui maîtrisent la langue bretonne, afin de préciser l'orthographe exacte de l'appellation des villages et hameaux portant des noms bretons, modifiés au fil du temps et des générations, et qui ont parfois perdu leur signification originelle.

La dernière étape consistera à communiquer sur les nouvelles adresses.

Chaque propriétaire concerné recevra :

- **Un courrier d'information et un certificat d'adresse,**
- **Des cartons de changement d'adresse par foyer pour faciliter la diffusion de sa nouvelle adresse.**

Sur le plan opérationnel, les plaques des rues et les numéros des habitations seront fournis gratuitement et posés gratuitement par les agents des services techniques.

LE PRINCIPE DE LA NOUVELLE ADRESSE :

ligne 1 : **identité du destinataire** (Mr Jean Dupont)

ligne 2 : si besoin, **identification du point de remise** (appartement 2)

ligne 3 : si besoin, **complément de localisation** (entrée A – Bâtiment Jonquille)

ligne 4 : **numéro et libellé de la voie** (25 rue de l'Eglise)

ligne 5 : si besoin, **complément de localisation de la voie ou nom du hameau** (Tréauray)

ligne 6 : **code postal et localité** (56440 LANGUIDIC)



Monsieur Jean DUPONT
Appartement 2
Entrée A – Bâtiment Jonquille
25, rue de l'Eglise
Tréauray
56440 LANGUIDIC



Crédit photos Christine Le Gallic



LANGUIDIC - RIMPAR : 20 ANS DE JUMELAGE OFFICIEL ET D'AMITIÉ

Pour célébrer le 20^{ème} anniversaire du jumelage Languidic-Rimpar, nous avons invité nos amis allemands du 19 au 23 mai 2018 à Languidic. Aux côtés de membres du Comité de jumelage, les élus se sont fortement investis afin de leur préparer un séjour riche, notamment du point de vue culturel : étaient au programme : la visite de Port-Louis, le tour de la rade de Lorient en bateau, Saint-Goustan et les entreprises Carabreih et Chocolat Le Roux à Landévant. Le temps fort fut le dimanche 21, sous un beau soleil, le cortège des délégations d'élus et d'invités a suivi le Bagad Lann Er Glas jusqu'au rond-point de Rimpar, pour l'inauguration de la plaque du jumelage.

Après les allocutions des maires, Burkard Losert et Patricia Kerjouan, la plaque fixée sur le menhir a été dévoilée, souvenir pour tous du 20^{ème} anniversaire du jumelage. Puis, la cérémonie officielle s'est poursuivie salle Jo Huitel. Les discours ont rappelé l'origine de l'amitié entre nos deux villes, l'importance du jumelage, pierre essentielle à l'édifice de la Paix.

Un phare, symbole fort de la Bretagne, a été offert par la commune et le comité de jumelage à la ville de Rimparr. Ce symbole est marquant à double titre : il représente la lumière qui guide les hommes et il permet de voir au loin, à la découverte de soi-même, à la découverte du monde. contres officielles.





DISCOURS POUR LE 20^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE :

Le discours prononcé par Madame le Maire est sur le site de la ville.

"Le degré d'amitié se mesure t-il en années ? Certes, la durée met à l'épreuve la solidité de l'amitié, mais si le temps est un juge impartial, c'est la qualité seule et non la quantité qui doit sanctionner, consacrer la longévité et donc, alors la pureté des intentions premières".

Après 24 ans aux commandes du comité de Jumelage Languidic - Rimpard, je tire ma révérence pour laisser la place à une autre génération, qui je l'espère aura à cœur de s'investir dans cette belle histoire afin de la pérenniser en impliquant notre jeunesse. Le but étant de rassembler les forces de demain qui passent d'abord par les rencontres de personne à personne, d'association à association et par la libre circulation des êtres et de leurs idées.

Mais l'amitié et la compréhension réciproque ne sont jamais acquises, elles exigent d'être cultivées, elles nécessitent que la plus grande attention soit portée aux relations des uns avec les autres afin d'éviter que l'usure du temps ne fassent son effet. Aussi, il faut inlassablement assurer la promotion du jumelage dans une Europe où nos deux pays sont de véritables moteurs d'une coopération de chaque jour.

Nous devons être conscients que rien ne sera possible, sans le foisonnement de toutes sortes

d'initiatives et sans la volonté des habitants de nos communes. Pour perpétuer nos liens amicaux, il nous faudra toujours installer la qualité dans nos relations, mais celle-ci ne se décrète pas, elle se construit. Je reste persuadé que la génération qui prendra la relève réussira à remporter ce challenge.

Je ne vais pas à nouveau vous retracer tout l'historique de ces échanges que vous connaissez sur le bout des doigts, mais plutôt effectuer un rapide bilan des rencontres que j'ai eu le plaisir d'effectuer durant ces 24 années.

Tout d'abord, je tiens à remercier Maurice Olliéro pour son soutien sans faille, qui a permis de faire aboutir les discussions avec son homologue de Rimpard, Anton Kütt, qui était très sceptique quant au développement des relations entre les deux cités, mais qui s'est laissé convaincre de la nécessité à faire un bout de chemin ensemble et de participer à notre niveau à la construction de l'Europe.

La voie étant tracée, les nouveaux maires, Burkart Losert et Patricia Kerjouan se sont rencontrés à Rimpard en février 2015, afin, tout d'abord de se connaître et ensuite de tenter de définir un axe de développement à ces relations Franco - Allemandes.

Durant cette période, j'ai eu l'occasion de travailler avec

2 présidentes, Karine Doll, de 1997 à 2000, Karine nous a quitté il y a quelques mois, ensuite avec Ulrike Haase depuis 2010 et avec un président, Manfred Schömig de 2000 à 2010 qui est à l'initiative du comité de Jumelage Allemand. Des rencontres très riches et valorisantes, puisqu'à chaque fois, il a fallu s'adapter aux méthodes des uns et des autres. Comme chacun était de bonne composition et souhaitait développer et faire vivre le jumelage, nous trouvions rapidement des terrains d'entente.

J'ai aussi développé un réseau d'ami(e)s au cours de nombreux déplacements, aussi bien à Languidic qu'à Rimpard qui font dire à certain Languidicien que je suis plus connu à Rimpard qu'à Languidic. Donc un grand merci à tous les habitants de Rimpard et de Languidic qui m'ont témoigné leur amitié et qui m'ont soutenu et accompagné durant ces nombreuses années.

Certain l'appelle le fruit du hasard, moi je dirais plutôt une chance que d'avoir intégré en 1993, il y a 25 ans, une famille, celle de Manfred et Anita Schömig, que j'ai appris à découvrir au fil des ans, j'ai vu grandir leurs enfants et avec laquelle nous avons tissé des liens indéfectibles et construit une véritable complicité. Au point qu'aujourd'hui je peux dire à Manfred, **"das ist mein Mani"**.

Je terminerai ces quelques lignes, en soulignant, qu'au-delà de nos communes qui se sont rassemblées, ce sont nos habitants, nos familles, nos associations qui ont décidé de s'agrandir pour accueillir nos groupes respectifs et c'est cette pluralité d'adhérents aux affinités différentes qui constitue la richesse des échanges.

**Vive Languidic,
Es Lebe Languidic**

**Vive Rimpard,
Es Lebe Rimpard**

Bruno LE BOSSER,
Président du comité de jumelage



EXPOSITION D'ARTISTES LOCAUX : PORTRAIT(S)



Martine Gagnadre

du 7 au 28 juillet

"La peinture est une histoire d'amour et elle est devenue ma passion. Je peins essentiellement à l'huile mais je fais également du pastel. Dans mes toiles, pas de dégoulinures, pas de traces laissées au hasard du geste... Ma démarche me porte vers la peinture figurative, narrative. La nature est suffisamment belle pour ne pas vouloir la

déformer mais j'en profite malgré tout pour raconter mon histoire, comme un exutoire". Elève de l'école des Beaux-Arts de Lorient, révélée grâce à l'émission de France 2 "A vos pinceaux", Martine Gagnadre expose ses toiles pour la première fois à Languidic. **Hall de l'EMA et médiathèque, entrée libre**

Atelier "Comment dessiner un portrait" avec Martine Gagnadre le mardi 10 juillet de 14h à 17h. Tout public, gratuit, sur inscription.

Régine Millotte

du 4 au 25 août

Régine Millotte, pastelliste, a suivi pendant quelques années les cours de Marie-Christine Aït Said au sein de l'OMCC de Languidic. Autodidacte dans la pratique du pastel, elle aime particulièrement dessiner les portraits.

Elle trouve son inspiration dans des revues photos et reproduit parfois des œuvres d'autres artistes. Elle réalise également l'encadrement de ses tableaux. **Hall de l'EMA, entrée libre**

Atelier "Découverte du pastel" avec Régine Millotte le jeudi 23 août de 9h30 à 12h30. Tout public, gratuit, sur inscription.



Skilleos : une plateforme de cours vidéo en ligne pour les loisirs et la vie professionnelle

Via le site www.mediathèque-languidic.net, vous accédez gratuitement à la plateforme d'e-learning Skilleos (www.skilleos.com). Loisirs, vie pratique et professionnelle, développement personnel, web marketing, plus de 180 cours en vidéo sont proposés et dispensés par des formateurs certifiés. A ce titre, des certificats

de formation sont délivrés et téléchargeables à la fin du suivi des cours.

Accessibles 24h/24h de chez soi ou sur les ordinateurs de la médiathèque aux horaires d'ouverture, le service est inclus dans l'adhésion à la médiathèque qui est gratuite pour les languidiciens.

Horaires d'été du 7 juillet au 1^{er} septembre inclus

**Tous les matins du mardi au samedi de 9h à 12h30
Fermée le samedi 14 juillet et le mercredi 15 août**

Si besoin, vous pouvez prolonger vos documents sur www.mediathèque-languidic.net et/ou et utilisez la boîte de retour accessible 24h/24h

La médiathèque à Minazen

En juillet et en août, tous les mercredis de 14h à 17h30 sous réserve d'une météo favorable sinon ouverture de la médiathèque.

Entre la maison éclusière et le bar, la médiathèque installe des transats, tables, parasols et met à disposition des vacanciers, livres, magazines, jeux de société, jeux de plein air...

Ouverture des inscriptions à l'Ecole Municipale de Musique

La municipalité de Languidic met à votre disposition un enseignement de la musique de qualité dispensé par une équipe pédagogique dynamique et investie.

Pour vous ou vos enfants, des cursus adaptés aux différents besoins sont mis en place :

**Plus de renseignements sur
www.languidic.fr et sur
<http://emmlanguidic.blogspot.com>**

La nuit des conservatoires : un succès sur toute la ligne

En janvier dernier, l'École de Musique participait pour la première année à l'évènement national "La Nuit des Conservatoires". Des ateliers étaient proposés gratuitement et des ensembles de l'école de musique se sont produits en concert, de 17h à 1h du matin.

Un repas à base de produits locaux a été servi dans le hall de l'EMA, la soirée a réuni environ 500 personnes ravies de l'ambiance nocturne de la manifestation. **Cette opération culturelle sera reconduite le Vendredi 25 Janvier 2019.**

Projets menés par l'équipe pédagogique

Tout au long de cette année scolaire, les enseignants ont mis en place différentes actions pédagogiques dont l'objectif était de développer l'ouverture et la curiosité des élèves.

Ainsi, deux stages ont été organisés, le premier avec le talentueux joueur écossais de Uilleann Pipes Calum Stewart, le second avec les musiciennes bretonnes Marie Wambergue (harpe celtique) et Véronique Bourjot (chant). Une sortie à l'Opéra a également été mise en place, et un groupe d'élèves a pu aller découvrir le théâtre Graslin à Nantes, pour assister à la représentation des "P'tites Michu". Ces stages et cette sortie ont pu être réalisés grâce à la participation financière de l'association "Hémiole", qui regroupe les élèves, parents d'élèves et amis de l'école de musique.

Des élèves des classes de violon, de violoncelle, de piano, de batterie, ainsi que de l'ensemble de musiques anciennes, ont participé toute l'année au projet "Les Musiciens Dansants", coordonné par Marianne Guernec, professeure de violon, et organisé conjointement par les écoles de musique de Baud, Auray et Languidic. Le travail s'est concrétisé pour les 80 élèves concernés par une journée complète de travail ainsi qu'une restitution publique ayant attiré près de 250 personnes.

Celle-ci s'est déroulée le 14 Avril dernier dans le théâtre du blavet, situé à Inzinzac-Lochrist. Par ce projet, les élèves ont appris à danser en jouant et à prendre en compte l'espace scénique lors d'une représentation musicale.

L'école de musique s'exporte en Normandie

A l'initiative de Delphine Duchêne, professeure de Cornemuse, un ensemble d'élèves du département musiques traditionnelles de l'école s'est rendu le week-end des 2 et 3 Juin en Normandie pour participer au DDay Festival.

L'idée proposée par l'enseignante était de faire découvrir aux élèves l'univers des Pipe Band ainsi que le répertoire associé.

Encadrés pour la préparation pédagogique par Delphine Duchêne et Alain Mary, professeur de Batterie Ecossaise, les élèves ont rejoint le RP&DS (Rouen Pipes and Drums Section, branche d'une association de la gendarmerie de Rouen).

Ils ont également participé à un grand rassemblement intitulé "Mass Band". Les élèves ont été ravis de cette nouvelle expérience riche en apprentissages.

Prochains rendez-vous :

● **Vendredi 13 Juillet 2018 à 20h30**, concert autour du piano, au profit de "Languidic Solidarité", avec les élèves de Philippe TAMBORINI (professeur de piano au CNSMD de Paris). Auditorium de l'EMA, participation libre.

● **Dimanche 12 Août 2018 à 18h**, restitution de travail du spectacle "Portrait musical de Camille Claudel", par Emmanuelle BRUNAT (clarinette), Maguelone PARIGOT (piano), Céline LALY (soprano) et Dorothee PARIGOT (coordinatrice littéraire), entrée libre au profit de "Languidic Solidarité".

● **Samedi 8 Septembre 2018, de 10h à 12h30**, portes ouvertes de l'EMA, les enseignants de l'école de musique présenteront leurs instruments. Les services municipaux de l'école de musique, de la médiathèque et du service jeunesse seront également représentés au forum des associations.

● **Dimanche 14 Octobre 2018 à 17h**, concert du chœur de chants du monde "KTËMA", au profit de l'association "Les blouses roses". Auditorium de l'EMA, Participation libre.

● **Dimanche 16 Décembre 2018 à 17h**, concert "autour de la voix", au profit de "Languidic Solidarité", dans l'église Saint-Pierre de Languidic. Participation libre.



M. Le Paih (Entraîneur) ; D. Corral ; G. Guegan ; F. Camenen ; R. Pignochet ; P. Fouquemberg ; K. Le Mentec ; A. Poirier ; J. Le Strat

L. Evanno (Dirigeant) ; E. Philippe ; H. Hamza ; A. Le Gal ; C. Camenen ; J. Penven ; C. Le Galliot (Président)

L'équipe A du Languidic FC accède à la R2

Avec 54 points dont 15 d'avance sur son dauphin et seulement 2 défaites, le LFC termine champion de son groupe de R3 avec la meilleure attaque et la meilleure défense du groupe.

“Nous avons passé une saison exceptionnelle, enrichissante tant humainement que sportivement, avec une équipe composée de joueurs qui se font plaisir sur le terrain. Il faut que cela reste convivial et familial et les résultats suivent. Aligner des joueurs dont les 3/4 sont issus du club est une fierté et une belle vitrine pour nous. C'est l'aboutissement des efforts de l'ensemble du club, joueurs, entraîneurs, dirigeants. Sans oublier la très belle 5^{ème} place des

équipes B et C, ce qui nous laisse confiant et optimiste pour l'avenir. Merci à tous.

Le Languidic FC compte actuellement 233 licenciés dont 148 jeunes, et une moyenne d'âge de 23 ans en équipes seniors. La formation se porte très bien et nous sommes très satisfait du travail effectué encore cette année, les U13 ayant cette saison porté haut les couleurs du club aux finales départementales. Tous ces bons résultats sont le fruit de la politique de formation engagée par le club depuis quelques années.”

Encore Bravo à tous.
Christophe Le Galliot

SOUTENEZ NOTRE ÉQUIPE



POUR LE RAID
AMAZONES 2018

Devenez sponsor ou mécène

<https://www.facebook.com/LucietLyse>

PLATEFORME PARTICIPATIVE

<https://www.leetchi.com/fr/inscription-team-amazin>

Lucie DUCHIER
06.88.68.30.59

lucie.sousverte@hotmail.fr

Lyse YESILYURT
06.05.41.35.08

lyseyes@gmail.com



Raid Amazones au Sri Lanka

Lyse Yesilyurt (de Languidic) et Lucie Duchier, deux enseignantes morbihannaises, deux femmes courageuses, motivées, engagées, qui aiment se dépasser et s'animent dans les défis, participeront au Raid Amazones au Sri Lanka du 10 au 19 octobre 2018, sous le nom de team "Amaz'in". Le Raid Amazones est une aventure 100% féminine et solidaire, un raid multisports non motorisé.

Les Amazones enchainent chaque matin, pendant 8 jours, les épreuves sportives suivantes : tir à l'arc, course d'orientation, trail, kayak et VTT. Les après-midis sont consacrés à des temps de rencontres, d'entraide et de découvertes culturelles avec les populations locales.

Durant ce challenge, la team "Amaz'in" portera fièrement les couleurs de l'association Aide et action qui s'engage pour une accessibilité à l'éducation pour tous en France comme à l'étranger (association agréée par le ministère de l'Education Nationale).

Pour valider leur inscription, l'équipe a besoin de soutien, de sponsors ou de mécènes. Vous pouvez les contacter par Facebook à l'adresse suivante <https://www.facebook.com/LucietLyse> ou apporter directement votre soutien par le biais de la cagnotte www.leetchi.com en indiquant le nom de l'équipe "team Amaz'in".



Les 40 ans de l'amicale du personnel communal

Le samedi 2 juin, les employés et retraités communaux se sont retrouvés pour fêter les 40 ans de l'amicale du personnel.

Celle-ci a été créée le 20 janvier 1977 à l'initiative d'Etienne Le Garrec et de Emile Cargouët, dans un but de solidarité et d'entraide en organisant loisirs et distractions. Aujourd'hui, les rangs se sont clairsemés, il devient difficile de tisser des liens. "Notre association a su démontrer son intérêt dans les relations humaines, ce lien d'entraide étant profitable à tous dans l'exercice de nos missions du service public". soulignent Jo Conan et Hervé Le Rouzic. Mais sa vocation n'a pas changé : organiser des rencontres entre les personnels des différents services municipaux,

par le biais de manifestations diverses : sorties, arbre de Noël... Plusieurs présidents se sont succédés : Etienne Le Garrec, Jean-Pierre Le Quéré, Hervé Le Rouzic, Valérie Le Chenadec, Stéphane Bony.

Actuellement, le bureau est composé de : Hervé Le Rouzic président, Brigitte Thomas vice-président, Sophie Guénégo secrétaire, Jo Conan, trésorier, Virginie Thierry, Marité Nicolas, Nadia Le Loher, membres.

Le bureau de l'amicale est en recherche permanente de nouveaux adhérents. Ne pas hésiter à demander des informations : cotisation, tarifs préférentiels sur prestations, sorties, arbre de Noël. Contact : 07 87 50 09 70



L'ASK Gym fête ses 30 ans

C'est en mai 1988 que Marianne François décide de créer une section gymnastique à Kergonan dans la discothèque de ses parents. Après son départ pour Melrand, de nombreux animateurs ainsi que différents bureaux se sont succédés. L'équipe en place actuellement a organisé le samedi 26 mai une fête pour célébrer les 30 ans du club.

Deux années de travail pour retrouver les 932 noms de tous les adhérents passés dans la section. Seulement 537 adresses retrouvées et 470 courriers expédiés. Les personnes qui ont participé à cette journée anniversaire sont reparties ravies.

L'ASK gym s'est réunie le mercredi 30 mai pour une assemblée extraordinaire afin d'élire un nouveau bureau suite aux démissions de Peggy Renard, présidente et de Josiane Barbier, vice-présidente.

Le nouveau bureau se compose de :

- **Présidente** : Annick Le Bobinnec
- **Vice-présidente** : Virginie Thierry Cocrelle
- **Trésorière** : Claudine Péron
- **Secrétaire** : Mado Fouillen

L'ASK gym sera présente au forum des associations le samedi 08 septembre. Les cours reprendront à partir du mardi 18 septembre.



Ecole Jules Verne : l'heure du bilan

Le deuxième et le troisième trimestre de l'année auront vu se multiplier les projets et activités à l'école, où l'équipe enseignante a eu à cœur de sensibiliser les élèves à la solidarité et de les initier aux techniques du cirque. Une année qui aura donc été sportive en partenariat avec l'USEP, marquée par la participation au cross de la solidarité pour les CE1-CE2 et CM1-CM2, mais aussi scola'hand, où les élèves de CM se sont illustrés par leur très bon état d'esprit et leur motivation à rencontrer d'autres équipes autour du handball, une nouveauté à l'école Jules Verne ! Les danses traditionnelles n'ont pas été oubliées, puisque les PS-MS ont participé au P'tit bal le 23 mars, tandis que les GS-CP et les CE1-CE2 ont exécuté les pas de danse bretonne avec brio le 12 avril. Enfin, les CP et les CE1-CE2 ont participé au P'tit tour à vélo organisé sur le chemin de halage le long du Blavet le jeudi 24 mai. Les CM1-CM2, quant à eux, ont mis à profit le permis vélo obtenu avec la gendarmerie en participant le jeudi 28 juin à la sortie cycliste sur route organisée par leurs deux enseignants M. Le Roux et Mme Beucher. Toutes les classes ont aussi bénéficié de dix séances de cirque grâce à l'intervention d'une animatrice spécialisée du Cirque d'Orient, Patricia Lucas.

Toutes ces activités sont également synonymes de grands moments de solidarité que nous avons partagés avec les autres écoles publiques du secteur mais aussi d'ailleurs. Sur le thème de la solidarité, justement, les élèves de CE1-CE2 de Mme Poirier ont récupéré des produits de première nécessité et en ont fait don à des bénévoles du Secours Populaire venus présenter leurs actions à la classe. Les trois classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 ont appris des chants sur le thème de la solidarité avec l'intervenante de l'école de musique Marie-Noëlle Lucas.

La culture n'aura pas été oubliée avec la participation de l'école au programme "cinéjeunes", auquel les enseignants sont désormais jury de la sélection. Une première cette année : la mise en place d'animations spécifiques pour les maternelles, avec une série de courts-métrages adaptés à leur jeune âge, sur le thème "A deux, c'est mieux". Un vrai succès auprès des petits, qui sera donc reconduit à la rentrée prochaine. Pour les plus grands, ce sont les deux films "Les vacances de M. Hulot" puis "Tortue rouge" qui ont été visionnés et expliqués avec l'animateur de l'association. Le prix des incorruptibles, chez les CE1-CE2, a donné lieu à une véritable élection en classe. Tous les élèves sont passés dans l'isoloir, afin de voter pour le livre qui les a le plus séduits.

Dans le cadre de l'initiation à l'écologie, les élèves de cycle 2 ont assisté au spectacle "Petit grimoire d'apprenti sage" à l'Espace des Médias et des Arts lors de la semaine pour les alternatives aux pesticides. Les CM1-CM2 ont quant à eux bénéficié de l'intervention d'un animateur de Lorient Agglomération qui les a sensibilisés au tri et leur a fait réaliser une feuille de papier recyclé. Ils ont enfin pu visiter le centre de tri de Caudan.

Et pour clôturer joyeusement cette année, le 23 juin a eu lieu la fête de l'école avec la représentation de cirque de tous les élèves, les chants, les jeux et son repas, tout ceci organisé avec les parents de l'Amicale Laique.

La directrice se tiendra à disposition des parents qui désirent inscrire leurs enfants, à partir du 28 août. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 02 97 85 91 47 ou par mail jvkergonan@wanadoo.fr pour tous renseignements complémentaires ou visite de l'école.

Sarah Beucher



Ecole Georges Brassens : le gaspillage

Cette année, la classe de CM2 de l'école a été pilote dans le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire porté par Lorient Agglomération. Deux associations : "Aux goûts du jour" pour le côté éducatif et le laboratoire "Labocéa" pour le côté technique, ont également porté ce projet.

Les élèves ont eu trois interventions en classe menées par Charlotte Frigout de l'association "Aux goûts du jour" avec pour objectifs de les sensibiliser au gaspillage alimentaire ainsi que d'éveiller leurs goûts.

En février, les élèves ont réalisé une semaine de pesées des déchets au restaurant scolaire épaulés par le laboratoire "Labocéa" et Lorient Agglomération. A la suite de ce travail, ils ont réalisé des affiches installées au restaurant scolaire afin de sensibiliser tous les élèves (les deux écoles et le collège) au gaspillage alimentaire.

Une deuxième semaine de pesées a été réalisée fin juin afin de mesurer et constater les avancées. Les élèves se sont montrés réceptifs et motivés tout au long de l'année pour mener ce projet.

Laure Pini



Ecole Notre Dame des Fleurs : la photographie

Le fil rouge de nos activités au cours de cette année a été la photographie. Les professeurs n'ont pas manqué d'idées pour exploiter ce thème. Les expos photos, les prises de vues au cours des différentes saisons, la découverte des appareils photos depuis 1900, les activités en arts plastiques, la visite du musée de la carte postale à Baud ont rythmé cette année scolaire. Nous avons également accueilli l'artiste peintre Pooky et les musiciens Sunvizors.

Notre année a été riche de spectacles. Les classes maternelles monolingues nous ont présenté leur comédie musicale intitulée 'Le loup fou fou fou'. Quant aux bilingues maternelles/CP, ils ont joué les acteurs en racontant en breton l'histoire d'une petite souris.

Nos élèves bilingues ont été très sollicités. Ils ont participé au Kan Ar Bobl de Caudan où ils se sont qualifiés pour la finale départementale à Pontivy où ils ont assuré le spectacle et se sont vu remettre un cadeau pour leur prestation. Dans le cadre de la fête de la Bretagne, ils nous ont présenté 3 pièces de théâtre, tout en breton, avec beaucoup de brio.

Cette année scolaire était l'année des voyages pour les plus grands. Nos 110 CM se sont rendus dans le Val de Loire pour 3 jours et sont partis à la découverte des châteaux ainsi que des expositions sur Léonard de Vinci et Tintin. Quant aux CE/CM Bilingues, ils ont vécu une semaine en immersion linguistique à Tréglonou. Ils ont ainsi préparé leur spectacle théâtral de fin d'année.

Les activités sportives n'ont pas manqué. Ainsi avec l'aide de Lorient Agglomération, les élèves ont pu pratiquer le patinage et la voile, et par l'APEL, l'équitation. Sur la commune, nous avons été présents lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai et avons participé à l'action de solidarité du Téléthon. La somme de 855,95 € a été récoltée par les élèves.

Après 5 années de semaine à 4,5 jours, permettez-moi de remercier la municipalité et tous les acteurs du service Jeunesse et Sport pour tout le travail accompli en TAP et temps méridien. De nombreuses activités ont été proposées à tous nos élèves. Merci pour tout cela.

Yannick Julé



Collège Saint-Aubin :

Le concours national de la Résistance et de la Déportation

Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est ouvert aux collégiens de troisième et aux lycéens. Il perpétue chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. Pour l'année scolaire 2017-2018, le thème était "S'engager pour libérer la France".

14 élèves de 3^{ème} accompagnés par Madame Jan (professeur d'Histoire-Géographie) et Monsieur Carel (ancien professeur du collège), ont ainsi participé à ce concours et ont réalisé une vidéo de 17 min pour illustrer le sujet. Ils ont d'ailleurs été primés par la commission départementale dans la catégorie "**devoirs mémoire collectif collège**".

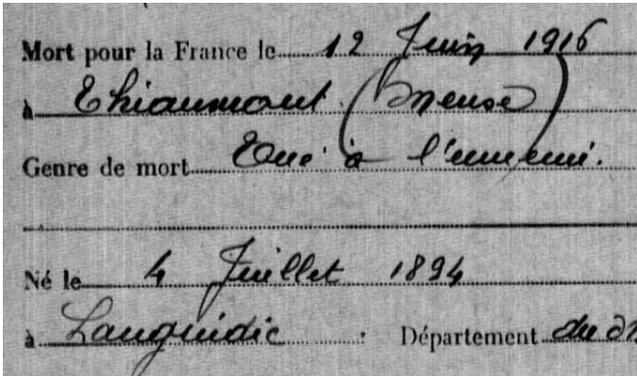
Le 8 mai dernier, la mairie les a invités à participer aux commémorations organisées. Ils ont expliqué leur travail, leur démarche et ont présenté la partie de leur film qui concernait la commune de Languidic. Ils ont reçu de vives félicitations de la part de toutes les personnes présentes. L'association JEEP 56 leur a permis de prendre quelques photos souvenirs de cette journée.

Le mardi 22 mai, 4 représentants des élèves lauréats du concours sont allés à Vannes pour la remise des prix départementaux et ont ainsi assisté à la cérémonie officielle au plateau de la Garenne. Une visite des locaux de la caserne militaire du 3^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine était programmée à l'issue de cette réception. Merci aux jeunes et encore bravo pour leur travail.

Jean-Baptiste Gentric

La guerre 1914-1918 au travers des archives (suite)

En 1916, de nombreux Languidiciens trouvent la mort à Verdun et dans les villages alentours où 60 millions d'obus sont tirés en 10 mois : Douaumont, Fleury, Thiaumont, Vaux...



La paroisse fait de son mieux pour aider ses soldats. Yvonne de Kerret, fille du maire, est religieuse. Par son association la « Ligue des femmes françaises », elle fait tricoter des vêtements et dire une messe quotidienne à la chapelle Notre-Dame des Fleurs.

Ne pouvant pas écrire à toutes les personnes généreuses qui ont bien voulu répondre à mon appel en faveur de nos chers soldats, je les prie de vouloir bien recevoir mes remerciements.
Grâce à elles nous pourrons d'ici peu envoyer un bon ballot de chaussettes et de chemises.
On trouvera de la laine à l'ouvrage.
Y. DE KERRET.

La bannière de la ligue, recto et verso, retrouvée dans le grenier de l'ancienne maison des religieuses vers 1985.



A cause du départ des hommes, de nombreuses familles sont dénuées de ressources, aussi la municipalité doit assister une soixantaine d'entre elles, en plus des vieillards, incurables, handicapés... aidés depuis des décennies.

Sont admis à l'assistance les chefs de famille ci après:

Martin	François	
Avery	Jean fermier à Saint-Hadou	6 enfants
Audie	Julien Kerroux à Mauz	5
Beljic	de Joseph fermier à Villeneuve d'Arion	4
Bourellec	de Louis fermier à Quinéal	4
Conan	Pierre Marie fermier à Holo de Conan	4
Conan	Mathurin La Montagne	4
Cano	Jean Marie Kermarquant	6
Carier	de Jean Saint-Jean	5

A partir de juillet 1916, la bataille de la Somme est l'affrontement le plus meurtrier de la Grande Guerre avec 1 200 000 tués, disparus ou blessés. Verdun en comptabilise 700 000.

Pour venir en aide aux prisonniers en Allemagne, la paroisse prépare des colis. Un roulement est mis en place pour les transporter à la gare d'Hennebont.

E gassou en treu d'eq Hennebont eit er brizonerion

D'er ieu 9 ag er miz : KERNIN, a Keravelo.
D'er ieu 16 — : Jean-Marie BOLAY, a Kergal-Viniek.
D'er ieu 23 — : EVANO, a Kergalo.
D'er ieu 30 — : LE GOFF, ag er Resteu-Vihan.

Enverront les colis à Hennebont pour les prisonniers
Le 9 du mois : Kernin, de Keravelo

Le bulletin paroissial continue de signaler les blessés et les morts, de publier de poignantes lettres de soldats. Aussi, cette blague unique, publiée en mai 1916 surprend le lecteur.

A l'ambulance

Un capitaine a reçu une balle dans la cuisse. A chaque instant, pendant deux jours, les chirurgiens sondent la plaie.
— Mais que diable faites-vous ? leur dit le blessé qui souffrait horriblement de ces sondages !...
— Nous cherchons la balle, capitaine.
— La balle ! mille tonnerres ! il fallait le dire, je l'ai dans la poche, la balle !

La gestion administrative de toutes ces aides aux familles, aux orphelins, aux réfugiés aux prisonniers, les réquisitions auprès des agriculteurs, créent un surcroît de travail pour les quelques employés de la mairie : la plupart des documents sont rédigés à la plume, les calculs sont faits « de tête »... La population âgée maîtrise mal ou pas du tout le français, ce qui ralentit le travail. Aussi la municipalité embauche des employés supplémentaires et transforme un débarras en bureau.

Secours aux prisonniers de guerre détenus en Allemagne	1200 ..
Secours aux orphelins de la guerre dont la moitié p ^r l'œuvre diocésaine	200 ..

A partir de **juin 1917**, les premières troupes américaines débarquent à St Nazaire puis à Brest. Ce renfort arrive à point car le moral des troupes est affaibli, des mutineries ont lieu.



11 novembre 1918, M. le curé écrit :

« Conclusion de l'armistice. Dès que l'heureuse nouvelle fut officiellement annoncée, ce fut une explosion de joie partout. Les cloches furent sonnées toute l'après-midi. On dansa beaucoup et on organisa une petite retraite aux flambeaux. »

M. le curé David écrit le **23 juin 1918** :



« Mauvaise nouvelle pour les paroissiens et pour les militaires. Il n'y aura plus de bulletin paroissial d'ici la fin de la guerre. On refuse de l'imprimer pour plusieurs raisons : grève des ouvriers, manque d'essence, cherté du papier. »

Dernière page du dernier bulletin

8 août 1918, début d'une offensive continue des Alliés sur l'ensemble du front, la puissance militaire américaine nous est d'un grand secours. L'offensive aboutit, après 100 jours de combats, à la victoire des Alliés et à l'armistice du 11 novembre qui met un terme au carnage.



Une des cloches que l'on sonnait encore à l'aide d'une corde. C'est sans doute en 1934 qu'elles seront enfin électrifiées.

La commune est accablée par ce conflit : des centaines de morts, de blessés, de mutilés, des dizaines de veuves et d'orphelins...

Un siècle après, ce douloureux épisode est encore présent dans la mémoire de beaucoup d'entre nous qui pourtant ne l'ont pas vécu !

« La plus belle sépulture des morts, c'est la mémoire des vivants. »

André Malraux

Ces 4 pages ne sont qu'un petit aperçu de l'exposition de *Languidic Images et Patrimoine* en octobre et novembre 2018, à l'E.M.A., en lien avec la **Médiathèque** et l'**Association Fraternelle des Anciens Combattants**.

Michel Le Chenadec et Jean-Pierre Le Bobinnec

MARIAGES

- ▶ Le 24/02/2018 Aurélie QUILLERÉ et Anthony NAVÉOS
- ▶ Le 24/02/2018 Marie-José JARLEGAND et Matthias JARNO
- ▶ Le 17/05/2018 Mathilde KERVARREC et Charles PERRONO

NAISSANCES

- ▶ Le 01/12/2017 Thiago LÉONARD
- ▶ Le 23/12/2017 Eloan LE PITE CHAUVET
- ▶ Le 05/01/2018 Aaron PERROT
- ▶ Le 09/01/2018 Léo TRÉCANT
- ▶ Le 22/01/2018 Esteban LE TEXIER
- ▶ Le 29/01/2018 Alexis et Gabriel RHEEL
- ▶ Le 04/02/2018 Aëlia CADUDAL
- ▶ Le 08/02/2018 Alycia CHEVALIER
- ▶ Le 15/02/2018 Aïana LE BIHAN
- ▶ Le 09/03/2018 Garance GIRAULT
- ▶ Le 18/03/2018 Camille LE CARDIET
- ▶ Le 25/02/2018 Antonin LE RENARD
- ▶ Le 01/04/2018 Mélirose ALIX
- ▶ Le 05/04/2018 Raphaël LE HELLECO
- ▶ Le 01/05/2018 Madeline et Mathilde GABILLET
- ▶ Le 03/05/2018 Yanis DERRIEN SÉRANDOUR
- ▶ Le 09/05/2018 Léo PERRONNO

DÉCÈS

- ▶ Le 10/12/2017 Stanis BERNARD, 41 ans
- ▶ Le 18/12/2017 Michel LE GALLO, 83 ans
- ▶ Le 27/12/2017 Suzanne HADO née CAMENEN, 92 ans
- ▶ Le 27/12/2017 Marie PIVERT née EVANO, 92 ans
- ▶ Le 30/12/2017 Roger LE BADÉZET, 68 ans
- ▶ Le 15/01/2018 Louis LE SÉNÉCHAL, 80 ans
- ▶ Le 01/02/2018 Marie-Julienne LE DIMÉET née CONAN, 96 ans
- ▶ Le 13/02/2018 Joseph LE SÉNÉCHAL, 73 ans
- ▶ Le 18/02/2018 Bernard LE BRUCHEC, 72 ans
- ▶ Le 24/02/2018 Anne-Marie SIMON née LE GAL, 82 ans
- ▶ Le 24/02/2018 Jean LE DÉAUT, 87 ans
- ▶ Le 06/03/2018 Anne CADORET née LE PRIOL, 87 ans
- ▶ Le 09/03/2018 Denis GUÉGANNO, 46 ans
- ▶ Le 09/03/2018 Annick GUILLEMOT née DANIGO, 81 ans
- ▶ Le 14/03/2018 Louis GUYONVARCH, 78 ans
- ▶ Le 14/03/2018 Anne-Marie ALLANIC née RUAUD, 71 ans
- ▶ Le 02/04/2018 Jacques BÉVAN, 60 ans
- ▶ Le 07/04/2018 Christian FOLLIARD, 59 ans
- ▶ Le 08/04/2018 Léa LE GOULVEN née LE ROUZIC, 80 ans
- ▶ Le 13/04/2018 Gaël HUPIN, 47 ans
- ▶ Le 14/04/2018 Marie ROLLAND née PERRON, 93 ans
- ▶ Le 16/04/2018 Angéline DUAULT, 78 ans
- ▶ Le 17/04/2018 Eliane LE GOUSSE, 63 ans
- ▶ Le 19/04/2018 Nathalie PILLANT née QUILLERÉ, 89 ans
- ▶ Le 20/04/2018 Louis HAMET, 85 ans
- ▶ Le 29/04/2018 Marguerite LE GAL née LE BOZEC, 96 ans
- ▶ Le 04/05/2018 Julia SAINT-JALMES née LEBLANC, 33 ans
- ▶ Le 05/05/2018 Noël RIO, 87 ans
- ▶ Le 20/05/2018 Germaine GUÉGAN, 79 ans
- ▶ Le 22/05/2018 Jean GUILLERME, 88 ans
- ▶ Le 25/05/2018 Léone COLLIAS née KERNEN, 81 ans

QUI ÉTAIENT LES COMBATTANTS AFRICAINS DES DEUX MONDIALES

Novembre 1918 à novembre 2018, la grande guerre 14-18 aura 100 ans. Cette guerre qui déchira l'Europe verra la participation de milliers de soldats africains venus de toutes les colonies pour sauver la France et le modèle démocratique.

L'apport des tirailleurs sénégalais à l'armée Française n'est plus à démontrer. Pourquoi cette appellation ? Le terme tirailleur désigne un combattant doté d'une certaine liberté de manœuvre et qui tire en dehors du rang. C'est par ce que le Sénégal a été le premier pays à avoir fourni des soldats sous Louis Faidherbe, gouverneur du Sénégal sous Napoléon III en 1857. Au début du 19^{ème} siècle, les tirailleurs sont tous des volontaires mais il faut attendre la première guerre mondiale pour que le processus de conscription commence. Les tirailleurs sénégalais ont combattu durant les deux conflits mondiaux. Ensuite, ils sont engagés en Indochine, en Algérie, à Madagascar dans le levant (Syrie, Liban) et même durant la bataille de Suez.

Entre 1914 et 1918 : 165 229 sont recrutés en Afrique Occidentale Française AOF et 17 910 en Afrique

Equatoriale Française AEF tandis que 272 000 le sont au Maghreb. Leur doit-on d'importants faits d'armes ? Durant la grande guerre, les tirailleurs sénégalais se battent sur le front d'Orient (les Balkans actuels) contre l'Allemagne et la Bulgarie. Ils sont aussi connus pour avoir repris le fort de Malmaison tenus par les Allemands le 23 octobre 1917 ou pour s'être distingués lors de la bataille de Reims. Objets d'une propagande raciste et violente de la part des Allemands, les tirailleurs ont été victimes de massacres et ont fait l'objet de terribles expériences scientifiques (recherches de tuberculose sur les soldats africains).

Au moment donc où la France, l'Europe et le monde entier vont célébrer les cérémonies du centenaire de la grande guerre, il est d'une nécessité absolue d'avoir une pensée et une reconnaissance envers ces centaines de milliers de soldats venus d'Afrique défendre une certaine idée de la Démocratie et de la solidarité. Face à un monde de plus en plus incertain, à des sociétés tentées par le repli sur soi, il est plus que nécessaire de

rappeler l'histoire et de prôner un vivre ensemble intégral. Le modèle démocratique européen s'est construit dans la douleur et parfois dans le sang. L'Afrique a toujours été au côté de la France dans les moments les plus sombres de son histoire, et particulièrement le Sénégal depuis 1535. Les commémorations du centenaire de la grande guerre doivent donc tenir compte de cette proximité historique et géographique et rendre hommage aux soldats français et africains tombés lors de cette grande bataille.

Je formule le vœu pour que les tensions géopolitiques s'apaisent, que toutes sources de guerre soient éradiquées et que le repli sur soi ne soit plus la règle systématique en cas de crise économique, et que les descendants des tirailleurs sénégalais ne soient plus perçus sous le prisme du mépris et soumis aux discriminations de toutes sortes.

Vive la France ! Vive les tirailleurs Sénégalais

Mbaye Dione
Languidic Alternative,
Tous Ensemble

UNE MUTUELLE À LA POPULATION

Notre gouvernement actuel fait le choix de favoriser les plus grosses fortunes, au détriment des ménages et des plus défavorisés, au travers de mesures fiscales très intéressantes pour les plus riches, et en réduisant les quelques avantages sociaux des ménages ; accentuant ainsi les inégalités dans le pays.

Au niveau local, dans ce contexte persistant de pauvreté, de montée de la précarité et de l'isolement, notre groupe, par l'intermédiaire de l'association "Languidic Osons L'Avenir" a décidé de travailler à la création d'une mutuelle à la population. Depuis plusieurs mois, nous avons étudié la mise en place de ce système de complémentaire santé afin de permettre au plus grand nombre d'entre nous d'avoir accès à une mutuelle.

En France, plus de quatre millions de personnes ne possèdent pas de complémentaire de santé. Ces personnes ne peuvent donc compter que sur la base du régime de la sécurité sociale et renoncent

ainsi à certains soins pourtant indispensables. Des soins non réalisés (dentaire par exemple) peuvent mettre la vie d'une personne en danger. Il nous paraît donc intéressant de proposer un accord de groupe avec une mutuelle qui permet ainsi aux Languidicien(ne)s de s'assurer pour leurs frais médicaux et éviter ainsi de faire l'impasse sur des soins nécessaires.

Le choix de cette assurance ira vers une MUTUELLE, qui respecte ses adhérents et qui ne sera pas une filiale d'un groupe d'assurance privée qui n'aurait pour but que de verser des dividendes à ses actionnaires, sur le dos de la santé des cotisants. Nous serons donc très vigilants sur cet aspect, pour que les cotisations versées par les adhérents servent bien à la mutualisation des risques.

Notre feuille de chou est déjà disponible dans les commerces depuis quelques semaines, avec un questionnaire sommaire et confidentiel à nous retourner,

des réunions d'information vont avoir lieu, afin que l'offre de la mutuelle soit en accord avec les besoins des demandeurs. Dès l'automne, nous pourrions vous proposer cette mutuelle, avec adhésion possible avant la fin de l'année, pour ainsi répondre aux besoins des Languidicien(ne)s. D'aucuns nous reprochent de ne pas porter ce projet avec la majorité municipale. Nous l'aurions fait avec fierté si notre proposition (rappelons que nous sommes à l'initiative du projet) avait recueilli de la part de madame le maire et de son équipe, un total soutien avec les mêmes fondements citoyens, à savoir le choix d'une vraie mutuelle non inféodée aux profits de ses actionnaires et dont le seul objectif est de servir ses cotisants.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer un agréable été.

Myriam Purenne,
Mélanie Pennaneac'h,
Gwénaél Le Galliot,
Stéphane Trottier.



Les rendez-vous de l'été



JUILLET

LE 1^{ER} : CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL DE LANGUIDIC
à l'auditorium de l'EMA à 17h.

LE 13 : SOIRÉE MOULES FRITES À 19H
Salle Jo Huitel organisée par le LFC suivie du feu d'artifice au stade Lucien Bigoin

LE 18 : MERCREDI DU PATRIMOINE
Organisé par l'Office Local d'Animation – RDV place Guillaume à 14h.
● 14h30 : Visite du centre de secours
● 17h : Goûter.

LE 22 : NOCES BRETONNES AU STADE
Sous chapiteau, organisées par le Cercle Celtique Rahed Koëd er Blancoeh.
Programme :
● 10h30 : messe à l'église
● 12h00 : grand défilé
● 13h00 : apéritif offert et repas (Rost er Forn)
● 14h00 : jeux, Fest-deiz sur parquet avec Y. Kervarrec, Ruzerion Traoué, Hoaret, Bagad Ar Lenn Glas. Spectacle des danses de Bretagne, du Poitou et de Charente avec les Batégails de Saintonge, les Guerlets d'O Clain, le cercle Rahed Koëd, le club des camping-caristes de l'ouest.
● 19h00 : Repas (Jarretton / frites)
● 20h00 : Bal Folk sur parquet.



LE 25 : MERCREDI DU PATRIMOINE
Organisé par l'Office Local d'Animation – RDV place Guillaume à 14h.
● 14h30 : Fontaine place du Général de Gaulle
Opticien lunetier : David Moële Créations et
Azig Atelier – artisan bijoutier : Ronan Pennaneac'h
● 17h : Goûter.

LE 1^{ER} : MERCREDI DU PATRIMOINE
Organisé par l'Office Local d'Animation – RDV place Guillaume à 14h.
● 14h30 : Apicultrice amateur : Anne Clément et Louis Conan raconte la chapelle de Kernec
● 17h : Goûter.

LES 4 ET 5 : FÊTE DES CHASSEURS DE KERGONAN
Lann Menhir. Samedi et dimanche : concours de boules en doublette.
● Repas à partir de 19h : grillades, langue de porc - frites.
● à partir de 19h : cuisses de poulet, cochon grillé, andouille chaude, crêpes.
Bal populaire. Dimanche : tirage de la tombola en fin de journée - Entrée gratuite.



LE 8 : MERCREDI DU PATRIMOINE
Organisé par l'Office Local d'Animation – RDV place Guillaume à 14h.
● 14h30 : La vallée de Saint-Urlo présentée par Agnès Jégouic
● 17h : Goûter.

LES 11, 12 ET 13 : FÊTE DES MENHIRS À KERSOLAN
Les sous-bois du site de Kersolan abriteront la 49^{ème} édition de la grande fête de nos ancêtres les Gaulois.
> **SAMEDI 11** Après-midi : Concours de boules bretonnes en doublette.
● Samedi soir : petite restauration et spectacle humoristique avec "Les P'tits Yeux"
> **DIMANCHE 12** : Troc et Puces Gaulois ; marché artisanal "traditionnel", restauration sur place midi et soir, animations enfants et balades à poney, expositions d'artisans d'art, jeux gaulois et gallo-bretons, bagad du pays de Locminé "Kevrenn Bro Logunec'h. 17h : départ de chasse ; 18h30 retour de chasse et distribution gratuite de potion magique. A partir de 19h : grillades de sanglier, saucisses, merguez, poulet
● Dimanche soir : Concert breton avec "Electro Bombarde Project" et "Taran Celt"
> **LUNDI 13**
● Lundi Après-midi : Concours Jeux de boules bretonnes en quadrette.
● Lundi Soir : Cochonnaille et grillades traditionnelles, bal populaire avec l'orchestre "Le Goudivèze".
kersolan-fete-menhirs.fr



AOÛT

LE 22 : MERCREDI DU PATRIMOINE
Organisé par l'Office Local d'Animation – RDV place Guillaume à 14h.
● 14h30 : Entreprise Meubles Blayo : Bruno, Serge et Nicolas
● 17h : Goûter.

LES 25 ET 26 : CONCOURS DE BOULES
Organisé par La Boule Kergonanais à Lann Menhir.



FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 8 septembre de 10h à 17h
Salle Jo Huitel